



DROIT DEVANT

Bulletin d'Information CGT des salarié.e.s des études d'administrateurs et de mandataires judiciaires n°131

Le 9 janvier 2020 ...

Toujours plus forts

Quelques vérités – 1^{ère} partie

➤ **Combattre une réforme source de pauvreté**

En 1970, la pauvreté touchait une personne sur trois dans les ménages de retraite. En 2017, elle touche moins d'un retraité sur dix, soit le taux de pauvreté le 2^{ème} plus bas de tous les pays de l'Union Européenne. Le niveau de vie moyen des seniors est équivalent à celui des actifs. Et il nous appartient de l'améliorer.

➤ **Le système actuel réduit certaines inégalités du marché du travail**

En 2016, parmi les personnes âgées de 18 à 64 ans, le niveau de vie des 20% les plus aisés est 4,5 fois supérieur à celui des 20% les moins aisés. Ce rapport est réduit à 3,7% parmi les personnes de 65 ans ou plus.

Pour autant, les femmes reçoivent en moyenne une pension de droit direct inférieure de 42% à celle des hommes en 2017. Et du fait des réformes qui se sont succédé, le montant moyen des pensions de droit direct diminue à chaque génération pour celles nées à partir de la fin des années 40. C'est pourquoi la CGT s'est opposée à chaque réforme en formulant des contrepropositions pour plus de progrès social.

➤ **Retraite et réduction du temps de travail**

Pour financer les retraites, il n'y a pas eu besoin de travailler plus. Au contraire, le temps de travail s'est réduit : en 40 ans, la durée annuelle du travail a diminué de 350h en moyenne. Les études se sont rallongées repoussant d'autant l'occupation d'un emploi. Cela a été rendu possible grâce à la richesse produite. En effet, le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant a été multiplié par 3,4 (*hors inflation*) entre 1960 et 2017, et il croitra encore d'ici 2040. Le fait que la richesse par habitant continue de progresser malgré la réduction relative du nombre d'actifs par rapport aux retraités relativise le problème systémique dans le financement des retraites actuelles.

➤ **Le déficit ...une question de ressources**

Le déficit actuel du système des retraites est le fruit des politiques des gouvernements qui se sont succédé, qui ont eu pour effet de faire baisser les ressources. Les dépenses ont augmenté régulièrement du fait de l'évolution démographique et de quelques améliorations des pensions. Mais en même temps, les exonérations de cotisations sociales se sont multipliées...cotisations partiellement compensées par l'état.

Ces exonérations sont estimées par la cour des comptes à 52 milliards d'euros en 2019. En comparaison le déficit des caisses de retraites est de 3,5 milliards d'euros soit 0,1% du PIB.

Chacune et chacun peut apprécier...

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes